DESCRIPTIF TYPE PLAFOND ECOPHON



GEDINA D/A 

Le plafond sera constitué de dalles **type Gedina** en bord D sur le long côté et bord A sur le petit côté, ép. 15 mm en dimensions (1250-2400)x300 mm, (1250-2400)x600 mm et 1720x600 mm, posé sur lisse plate, ou bien posé sur cornière de rive en autoportant de mur à mur. Le poids du système sera de 2 kg/m². La surface exposée sera traitée avec un revêtement lisse et homogène **Akutex™ FT** : une peinture nano poreuse à l’eau et les bords seront peints. Un profil Corridor Connect T24 découpé dans la même longueur que le panneau servira de raidisseur et sera caché dans le bord D.

**Installation** : Le système devra être mis en œuvre selon le schéma de montage M475. Les dalles seront facilement démontables.

Hauteur de démontabilité : 75 mm.

**Rendement lumineux** : Le code couleur NCS le plus proche de la face apparente sera S 0500-N. La surface du plafond aura une réflection lumineuse de 84%.

**Absorption acoustique** : Le plafond sera de classe d’absorption acoustique A, auraun coefficient αw = 0,90 et un coefficient d’absorption Alpha Sabine (hht = 200 mm) de :

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **GEDINA D/A** | **Ep** | **Htt** | **αp Coefficient d'absorption pratique** | *αw* | *Classe d’absorption acoustique* |
| *mm* | *mm* | *125 Hz* | *250 Hz* | *500 Hz* | *1000 Hz* | *2000 Hz* | *4000 Hz* |
| - | 15 | 200 | 0.50 | 0.85 | 0.90 | 0.85 | 1.00 | 1.00 | 0.90 | A |

Les valeurs seront mesurées selon la norme EN ISO 354 et la classification sera selon la norme EN ISO 11654.

**Classe d'articulation** : Performance d’intelligibilité, la classe d'articulation AC (1,5) sera de 180 selon la norme ASTM E 1111 et E 1110.

**Sécurité incendie :** Les dalles auront une classe de réaction au feu A2-s1, d0 selon la norme EN 13501-1. Le système de suspension sera classé A1. La dalle en laine de verre sera testée et classée non combustible selon la norme EN ISO 1182.

**Stabilité mécanique :** Les dalles devront rester 100% stable dans des environnements pouvant atteindre 95% d’humidité relative à une température de 30°C . Elles seront testées suivant la norme EN 13964 :2014, Annexe F.

**Qualité de l’air intérieur et bien-être :** Les dalles bénéficieront du niveau d’émission de substances volatiles dans l’air intérieur (Arrêté du 19 avril 2011), de classe A+. Elles seront certifiées M1 selon le label finlandais pour l’ambiance climatique intérieure. Les panneaux seront dépourvus de substances préoccupantes (SVHC) supérieures à 100 ppm, tel que définie par le règlement européen REACH (n°1907/2006).

**Empreinte environnementale :** L’analyse du cycle de vie des dalles sera réalisée suivant la norme EN 15804 et ISO 14025 et sera vérifiée par une tierce partie dans une DEP (Déclaration Environnement Produit). Les émissions de C02 du panneau durant son cycle de vie ne devront pas excéder 2,30 kg équivalent C02 / m².

**Circularité** : Le minimum de contenu post recyclé des panneaux devra être de 51%. Les panneaux seront 100% recyclables.

**Marquage CE :** Le système sera marqué CE, selon la norme harmonisée EN 13964 :2014 (plafonds suspendus, exigences et méthodes d’essais) incluant une déclaration de performance (Dop).

**Entretien :** La dalle pourra être époussetée à l’air comprimé ou dépoussiérée à l'aspirateur quotidiennement et / ou nettoyée avec un chiffon humide une fois par semaine.